



Service des eaux

Information concernant l'exercice du droit de rétractation :

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif **dans un délai de 14 jours**. Le délai de rétractation expire 14 jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du présent contrat au moyen du formulaire de rétractation ci-dessous. **Attention : vous ne devez renvoyer le formulaire de rétractation que si vous revenez sur votre décision de vous abonner au service public d'eau.**

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation :

Si vous avez demandé de commencer la fourniture d'eau pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informés de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Formulaire de rétractation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire dans un délai de 14 jours après la conclusion de votre contrat, **uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat** (c'est-à-dire renoncer à votre abonnement).

Référence client :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la fourniture d'eau :

Commandé le :

Nom du (des) consommateur (s) :

N° et rue :

Code postal Commune

Signature du consommateur :

Date :

(*) Rayez la mention inutile